**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse
**Band:** 7 (1862)
**Heft:** 6

**Rubrik:** Nouvelles et chronique

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

## NOUVELLES ET CHRONIQUE.

**Neuchâtel.** — Promotions du 11 mars 1862.

**A. Dans le corps des carabiniers.**

1° Au grade de CAPITAINE, les *lieutenants :*
*Humbert*, Ulysse, à la Chaux-de-Fonds.
*Sandoz*, Fritz, à la Chaux-de Eonds.

2° Au grade de LIEUTENANT, les 1ers *sous-lieutenants :*
*Prollius*, Frédéric-Auguste, aux Brenets.
*Favre*, Louis-Edouard, au Locle.

3° Au grade de 1er SOUS-LIEUTENANT, les 2mes *sous-lieutenants :*
*Suchard*, Philippe, à Neuchâtel.
*Gréther*, Numa, aux Ponts.

**B. Dans l'infanterie.**

1° Au grade de CAPITAINE, les *lieutenants :*
*Challandes*, Théodore, à Fontaines.
*Bader*, Victor, à Neuchâtel.
*Irlet*, Ch.-George, à la Chaux-de-Fonds.

2° Au grade de LIEUTENANT, les 1ers *sous-lieutenants :*
*Jeanhenry*, David, à la Chaux-de-Fonds.
*Clemmer*, H.-L., à Ste-Croix.
*Montandon*, Frédéric, au Locle.
*Henry*, Ed.-Louis, à Cortaillod.
*Knopp*, Ernest, à la Chaux-de-Fonds.

3° Au grade de 1er SOUS-LIEUTENANT, les 2mes *sous-lieutenants :*
*Junod*, Louis-Ad., aux Brenets.
*Clerc*, Alphonse-Henri, à Motiers-Travers.
*Mosset*, Alcide-Numa, aux Ponts.
*Payllier*, François-César, au Landeron.
*Wanza*, Joseph, à la Chaux-de-Fonds.

Sur la demande des officiers suivants, le Conseil d'Etat leur a accordé un congé définitif, avec remerciements pour les services rendus et en leur conservant les prérogatives d'honneur de leur grade :

*Bovet*, Ch.-Gustave, capitaine d'infanterie, à Fleurier.
*Grosclaude*, C.-H., capitaine aide-major, à Fleurier.
*Gouvernon*, Jos.-Lucien, médecin de bataillon, à la Chaux-de-Fonds.

---

La *Revue militaire* paraît deux fois par mois. — Prix : 6 francs par an pour toute la Suisse et 10 francs pour l'étranger. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à l'imprimerie PACHE, à Lausanne, et à M. TANERA, éditeur, quai des Augustins, 27, à Paris.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE PACHE, CITÉ-DERRIÈRE, 3.